

Paris, le 19 novembre 2008

Emission obligataire d'Air Liquide de 600 millions d'euros

information réglementée

Contacts:

Direction de la Communication

Anne Lechevranton
+33 (0)1 40 62 50 93
Corinne Estrade-Bordry
+ 33 (0)1 40 62 51 31

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Aude Rodriguez
+33 (0)1 40 62 57 18

Corporate Finance & Treasury

Robert Shaw
33 (0)1 40 62 51 53

Prochains rendez-vous

Salon Actionaria à Paris

21 et 22 novembre 2008

Chiffre d'affaires et

résultats annuels 2008 :

16 février 2009

Le Groupe a émis un emprunt obligataire avec les caractéristiques suivantes :

- Montant : 600 millions d'euros
- Emetteur : Air Liquide Finance
- Garant : L'Air Liquide S.A.
- Echéance : 28 novembre 2012
- Règlement : 28 novembre 2008
- Format : Taux fixe, remboursement in fine
- Coupon : 6,125%

Cette opération, réalisée dans le cadre de son programme Euro Medium Term Note (EMTN) de 6 milliards d'euros, a permis au Groupe d'augmenter sa dette obligataire de 600 millions d'euros. L'encours total du programme EMTN est d'environ 3,4 milliards d'euros.

Cette opération permet au Groupe de financer sa stratégie de croissance et de remplacer une partie de sa dette court terme existante. La structure du bilan demeure solide et cette opération permet de renforcer la liquidité du Groupe.

L'émission est notée «A» par Standard & Poor's, ce qui est cohérent avec la note du Groupe Air Liquide «A/perspective stable».

Avec plus de 40 000 salariés dans 75 pays, Air Liquide est leader mondial des gaz industriels et médicaux et des services associés. Grâce à des solutions innovantes s'appuyant sur des technologies sans cesse renouvelées, Air Liquide produit des gaz issus de l'air (oxygène, azote, argon, gaz rares...) et de l'hydrogène. Le Groupe contribue ainsi à la fabrication de nombreux produits de la vie quotidienne : bulles dans les boissons gazeuses, atmosphères de préservation pour les aliments emballés, oxygène pour les hôpitaux et les patients soignés à domicile, gaz ultra purs pour fabriquer des semi-conducteurs, hydrogène pour enlever le soufre des essences... Air Liquide contribue à la préservation de la vie et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Créé en 1902, Air Liquide développe avec ses actionnaires des relations de confiance et de transparence, dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise. Depuis la publication des premiers comptes consolidés en 1971, le Groupe a maintenu une croissance régulière de ses résultats. En 2007, son chiffre d'affaires s'est élevé à 11,801 milliards d'euros dont près de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse de Paris et membre des indices CAC 40 et Eurostoxx 50 (code ISIN FR 0000120073).